

FFF Beach Soccer TOUR 2015
PLEIN SOLEIL SUR LE FOOT

INITIATIONS ANIMATIONS GRATUITES TOURNOIS

JUILLET	4-5 LE TOUQUET • 8-9 QUIBERON • 12-13 SAINT-JEAN-DE-MONTS
	16-17 SAINT-BRÉVIN • 19-20 SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE
AOÛT	23-24 MIMIZAN • 26-27 HENDAYE • 31 CANET-EN-ROUSSILLON
	1-2 CANET-EN-ROUSSILLON • 9-10 GRISSAN • 5-6 LE CAP D'AGDE
	13-14 LE GRAU-DU-ROI • 18-19 LA LONDE-LES-MAURES
	21-22 BORMES-LES-MIMOSAS

TOUTES LES INFORMATIONS SUR FFF.FR

Logos: FFF, Nike, Adidas, and other sponsors.

FONCTIONNEMENT & ORGANISATION



Le Foot Amateur

A. FONCTIONNEMENT

A.1 : ORGANISATION GENERALE

La Fédération Française de Football élabore une tournée type. Elle informe ensuite les Ligues et les Districts des municipalités retenues et les rendez-vous se font conjointement.

Les ligues et/ou les districts concernés par le FFF Beach Soccer Tour 2015 communiqueront à la FFF le *nom et les coordonnées du responsable local (interlocuteur de la LFA)*.

La FFF et les municipalités retenues signent une *convention FFF / Municipalité* qui récapitulera les engagements de chaque partie pour l'organisation d'une étape de la tournée.

La Fédération Française de Football a missionné la société Joël Cantona Organisation (JCO), agence de marketing opérationnel, pour assurer la mise en place de la tournée (missions détaillées ci-après dans ce document).

Des interlocuteurs uniques pendant le FFF BEACH SOCCER TOUR 2015 :

- **Pour la FFF :**
 - **Hélène HANQUIEZ - Responsable du FFF Beach Soccer Tour (☎ 06.18.99.15.73)**
 - **Sébastien PESSOA – Adjoint de la responsable (☎ 01.44.31.76.13)**

- **Pour JCO :**
 - **Karim BAHFIR (☎ 06.22.05.19.24) – Manager Général**
 - **Hocine MOUELHI (☎ 06.59.48.16.25) – Régisseur**



Le Foot Amateur

A.2 : ORGANISATION DE LA TOURNÉE

La Fédération Française de Football établit :

- un déroulé type
- un village type
- un package marketing
- un budget
- un plan de communication et fournit des goodies
- le repérage des sites (première visite)
- le respect budgétaire, les aspects contractuels et administratifs

Sur chacune des étapes, le Représentant FFF doit :

- vérifier et valider l'implantation du site (respect du cahier des charges)
- vérifier le bon déroulement de l'étape (animations, quiz, etc...)
- assurer l'accueil des différents officiels
- vérifier et rectifier si nécessaire les messages des speakers
- remettre et vérifier le port des équipements Nike
- récolter les différentes notes de frais

La société Joël Cantona Organisation (JCO), agence de marketing opérationnel, missionnée par la Fédération Française de Football, assure les prestations suivantes :

- La rédaction du cahier des charges pour le repérage des sites et l'organisation
- Le repérage des sites et l'étude de la faisabilité d'implantation
- L'organisation et le suivi des activités
- L'organisation de la logistique
- La coordination avec la FFF, les prestataires, les partenaires et la municipalité
- Associe la municipalité à la promotion de l'événement
- Assure le suivi des inscriptions

Les Ligues et/ou Districts

- désignent un responsable sur chaque site, personne qui sera l'interlocuteur de la FFF
- mettent à disposition leur cadre technique (ou suivant leur disponibilité, un responsable technique) pour assurer l'animation des tournois « clubs FFF »
- peuvent assurer, par l'intermédiaire du responsable de site, l'organisation d'un verre de l'amitié avec les élus de la municipalité, l'ensemble des intervenants ainsi que les dirigeants du club local

Le Responsable Technique (CTR/CTD ou son représentant)

- assure la participation de 3 éducateurs (du club local si possible), soit une présence sur site de 4 personnes (responsable technique + 3 éducateurs)
- met en place et gère les 4 tournois « clubs » (voir détail ci-après)



Le Foot Amateur

A.3 : LOGISTIQUE DE LA TOURNEE

La Fédération Française de Football

- organise une logistique type (personnel, besoin matériel, boissons, hôtel/restauration, parking, véhicule)
- définit le schéma de fonctionnement

JCO assure

- la logistique des 17 personnes présentes sur la tournée (14 pour l'organisation, 1 animateur/speaker et 2 freestylers).
- la mise en place logistique et technique
- la coordination générale sur site, le suivi, la gestion du matériel et l'état des lieux après la manifestation
- le respect de l'image de marque de la FFF et des partenaires
- le respect du schéma de fonctionnement
- la rédaction du compte-rendu de l'étape avec des photos et les transmet par courriel aux services de la FFF aux adresses électroniques suivantes infos-medias@fff.fr et beachsoccertour@fff.fr.
- la récolte des articles parus dans la presse régionale
- la performance, le caractère opérationnel des matériels développés
- l'animation de l'étape : animations permanentes « Grand public », promotion de la FFF, de la LFA, de la ligue, du district ainsi que des partenaires de la tournée.

La municipalité

↳ autorise :

- la manifestation
- l'installation temporaire de l'ensemble du matériel d'animation
- la pose de calicots publicitaires
- l'utilisation d'une sono
- la promotion de l'évènement sur site (distribution de tracts, affiches...)

↳ donne accès à :

- un point d'eau et aux sanitaires

↳ garantit :

- les besoins techniques (électricité, eau, poste de secours, barrières, etc.) conformément au cahier des charges de l'opération
- le nettoyage et le nivellement du site la veille du montage
- la présence sur le site d'un responsable technique de la municipalité pendant les phases de montage et démontage
- la libre disposition du site la veille de l'animation à partir de 8h00
- le nettoyage post-événement du site
- la promotion de l'évènement au plan local



Le Foot Amateur

A.4 : ASSURANCES :

La FFF et JCO souscriront toutes les polices d'assurances nécessaires au bon déroulement de la tournée.

B. PRESENTATION DE LA TOURNEE 2015

B1 : LES DATES

4 et 5 juillet : Le Touquet - Paris-plage / Nord/Pas-De-Calais (Réf. FFF : H. HANQUIEZ & S. PESSOA)

8 et 9 juillet : Quiberon / Bretagne (Réf. FFF : S. PESSOA)

12 et 13 juillet : Saint-Jean-de-Monts / Atlantique (Réf. FFF : S. PESSOA)

16 et 17 juillet : Saint Brévin / Pays de la Loire (Réf. FFF : S. PESSOA)

19 et 20 juillet : St Georges de Didonne / Centre-Ouest (Réf. FFF : S. PESSOA)

23 et 24 juillet : Mimizan / Aquitaine (Réf. FFF : S. PESSOA)

26 et 27 juillet : Hendaye / Aquitaine (Réf. FFF : H. HANQUIEZ & S. PESSOA)

31 juillet, 1^{er} et 2 août : Canet-en-Roussillon / Languedoc-Roussillon⁽¹⁾ (Réf. FFF : H. HANQUIEZ & S. PESSOA)

5 et 6 août : Le Cap d'Agde / Languedoc-Roussillon (Réf. FFF : H. HANQUIEZ)

9 et 10 août : Gruissan / Languedoc-Roussillon (Réf. FFF : H. HANQUIEZ)

13 et 14 août : Le Grau du Roi / Languedoc-Roussillon (Réf. FFF : H. HANQUIEZ)

18 et 19 août : La Londe-les-Maures / Méditerranée (Réf. FFF : H. HANQUIEZ)

21 et 22 août : Bormes les Mimosas / Méditerranée (Réf. FFF : H. HANQUIEZ)

⁽¹⁾ Organisation de la phase finale du National Beach Soccer à l'occasion de cette étape.

B2 : VILLAGE et TERRAINS DE JEU

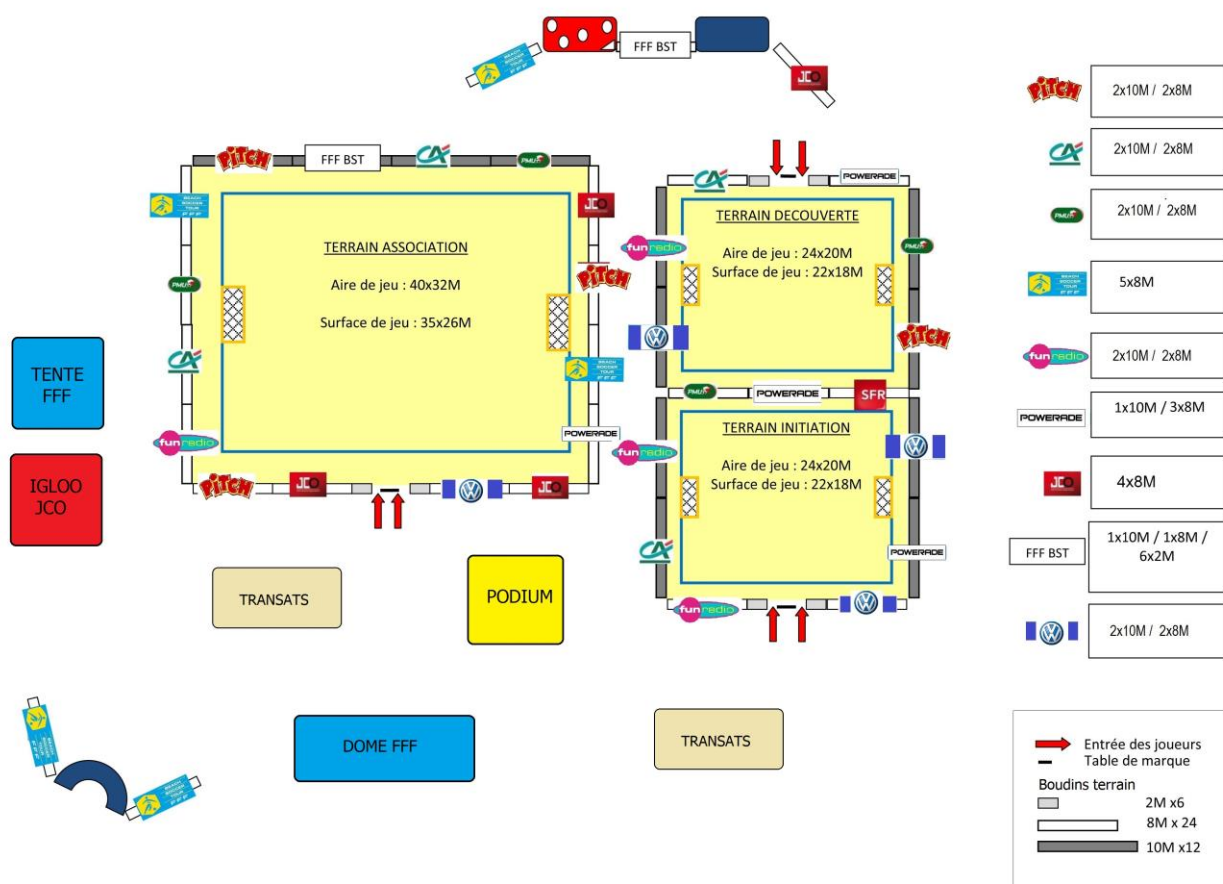
Il sera composé de :

- 3 terrains de jeu
- Animation : 'tir de précision', 'tir radar'...
- 1 espace enfant
- Stands FFF et partenaires
- 1 stand organisation JCO
- 1 podium d'animation

Sur le village type, il est prévu un terrain officiel et en fonction de l'espace disponible, 1 ou 2 terrains annexes. Ces terrains seront mis à disposition du grand public pour des matchs, de l'initiation et des animations diverses.

Important : l'organisation des matchs et des animations à destination du Grand Public doit être flexible ; elle doit permettre, dans la mesure du possible, d'intégrer de nouveaux participants à tout moment.

PLAN D'IMPLANTATION - FFF BST 15





Le Foot Amateur

B3 : DEROULEMENT D'UNE ETAPE TYPE

➤ **1^{ère} JOURNEE - INSTALLATION**

Arrivée dans la matinée sur site de l'équipe JCO
Validation technique et contrôle opérationnel
Installation du village (tente et matériel) par l'équipe JCO et le (ou les) prestataire(s) logistique(s) des partenaires

➤ **2^{ème} JOURNEE – ANIMATION**

Inscriptions : Tout au long de la journée (à partir de 9h30) sous la tente FFF
Matches et animations foot (radar, tir de précision, freestyle, etc...) de 10h00 à 12h30 & de 14h00 à 18h00
Animation ligue/district possible de 18h00 à 20h00

➤ **3^{ème} JOURNEE - ANIMATION**

Inscriptions : Tout au long de la journée (à partir de 9h30) sous la tente FFF
Matches et animations foot (radar, tir de précision, freestyle, etc...) de 10h00 à 12h30 & de 14h00 à 18h00
Démontage par l'équipe JCO et le (ou les) prestataire(s) logistique(s) des partenaires à partir de 18h00 puis état des lieux.

Quelques observations :

Comme les années précédentes, l'inscription s'effectuera en 2 temps : nous séparerons l'inscription à l'animation sportive (« équipes ») et l'inscription individuelle.

L'inscription sportive (fiche 'EQUIPE' – **Attention aux noms d'équipe proposés par les participants : certains noms peuvent et doivent être refusés par l'organisation si nécessaire**) sera gérée par l'équipe d'éducateurs locaux (pour les tournois clubs FFF) et JCO (pour l'animation grand public). Attention, tous les participants à ces 2 animations sportives 'matches' devront effectuer une inscription individuelle.

L'inscription individuelle sera gérée au niveau de la tente FFF. Au moment fort des inscriptions (9h30 à 10h30 et 13h30 à 15h00), 2 personnes de JCO et 3 hôteses seront présents. Le reste du temps, 1 personne JCO et 2 hôteses seront présents.

Inscription individuelle :

Chaque personne devra s'inscrire au stand FFF pour pouvoir participer aux différentes animations Grand Public. En échange, le participant se verra remettre des goodies.

Comme l'année dernière : Pré-inscription possible par internet



Le Foot Amateur

Inscription équipes « clubs FFF » :

Chaque responsable d'équipe devra remplir la fiche d'inscription et la remettre au responsable technique. En échange, chaque joueur (10 maxi) et l'éducateur se verront remettre un tee-shirt couleur, un bracelet personnalisé et les goodies.

Autre goodies :

Différents goodies pourront être distribués sur chacune des étapes à l'initiative du représentant de la FFF (quiz, animations/événements, cadeaux personnalisés...).

Verre de l'amitié :

A la fin du premier jour d'étape (18h00) ou lors du verre de l'amitié (s'il a lieu), des cadeaux pourront être remis par le Président du District ou son représentant ou le représentant FFF (voir en fonction des personnes présentes) à destination de la municipalité et du club local (si ce dernier a collaboré) :

B4 – ROLE DES EDUCATEURS DU DISTRICT (OU DE LA LIGUE)

Pour cette tournée 2015, chaque éducateur 'local' (4 par étape, y compris le CTR/CTD ou son représentant) se verra remettre en début d'étape des dotations. Il devra fournir en amont à la DTN sa taille et sa pointure.

Toutes les personnes ayant reçu une dotation devront s'en vêtir pour que les membres de l'organisation puissent être facilement reconnaissables.

Pour les tournois « clubs », le Responsable Technique (CTR/CTD ou son représentant) fait son possible pour assurer la présence de 8 équipes du district dans chacune des catégories suivantes : U10-U11, U12-U13, U14-U15 et Féminines. Il met en place et assure l'organisation sportive de ces 4 « tournois clubs » (en relation avec le régisseur JCO).

A la fin de chaque étape, le représentant FFF ou le régisseur JCO sera chargé de récupérer l'ensemble des feuilles de frais accompagnées d'un R.I.B. ainsi que les feuilles d'inscription (individuelle et par équipe) et les feuilles de bilan.

Concernant les feuilles de frais des 4 éducateurs présents sur site, toute demande non validée par le responsable technique local et transmise directement à la FFF ne sera pas traitée. Les justificatifs originaux sont obligatoires pour que les Administrations Fiscales et Sociales reconnaissent la réalité de la mission.

Les remboursements seront effectués en septembre 2015 (sous réserve que les fiches soient correctement complétées).

B5 - LES TOURNOIS « CLUBS »

Vous trouverez ci-après une proposition d'organisation pour les 4 tournois « clubs ».



Le Foot Amateur

Le Cadre Technique local (ou son représentant), responsable de ces tournois, pourra aménager cette organisation à sa convenance. Il lui suffit de bien informer le référent FFF et/ou Hocine MOUELHI (06.59.48.16.25), le régisseur JCO.

1. Présentation

Lors de l'événement « FFF Beach Soccer Tour 2015 », la Fédération Française de Football souhaite promouvoir la discipline auprès des jeunes licenciés de football. Cet événement permet la venue d'équipes des catégories U10-U11, U12-U13, U14-U15 et Féminines.

2. Les équipes

Chaque équipe sera composée de 8 à 10 joueurs et accompagnée d'1 éducateur. Un même club peut « fournir » une équipe par catégorie.

8 équipes participeront par catégorie.

Les équipes se verront remettre un jeu de maillots (t-shirts de couleur) que les joueurs devront porter tout au long du tournoi.

3. Déroulement du tournoi

Catégories U10-U11 / U12-U13 / U14-U15 / Féminines

Matin : l'accueil des équipes se fera à 09h15 et le tournoi débutera à 10h00.

Après-midi : l'accueil des équipes se fera à 13h45 et le tournoi débutera à 14h30.

Les 8 équipes seront réparties en 2 groupes.

Par la suite, un classement sera établi pour réaliser les « phases finales ».

Les matches se dérouleront sur une durée de 8 minutes.



Le Foot Amateur



JOURNEE 1

ACCUEIL DES EQUIPES à 9H15

GROUPE 1		GROUPE 2	
Equipe A		Equipe A	
Equipe B		Equipe B	
Equipe C		Equipe C	
Equipe D		Equipe D	

10H00		10H10	
10H20		10H30	
10H40		10H50	
11H00		11H10	
11H20		11H30	
11H40		11H50	

CLASSEMENT	
1er	
2ème	
3ème	
4ème	

CLASSEMENT	
1er	
2ème	
3ème	
4ème	

Demi-Finales (5ème à 8ème places) 1 X 8 min

12H00	3ème grA - 4ème grB		
12H10	3ème grB - 4ème grA		

Demi-Finales (1ère à 4ème places) 1 X 8 min

12H20	1er grA - 2ème grB		
12H30	1er grB - 2ème grA		

Match pour la 7ème et 8ème place 1 X 8 min

12H40		
-------	--	--

Match pour la 5ème et la 6ème place 1 X 8 min

12H50		
-------	--	--

Match pour la 3ème et la 4ème place 1 X 8 min

13H00		
-------	--	--

FINALE 1 X 8 min

13H10		
-------	--	--



Le Foot Amateur



JOURNEE 1

ACCUEIL DES EQUIPES à 13H45

GROUPE 1		GROUPE 2	
Equipe A		Equipe A	
Equipe B		Equipe B	
Equipe C		Equipe C	
Equipe D		Equipe D	

14H30		14H40	
14H50		15H00	
15H10		15H20	
15H30		15H40	
15H50		16H00	
16H10		16H20	

CLASSEMENT	
1er	
2ème	
3ème	
4ème	

CLASSEMENT	
1er	
2ème	
3ème	
4ème	

Demi-Finales (5ème à 8ème places) 1 X 8 min

16H30	3ème grA - 4ème grB		
16H40	3ème grB - 4ème grA		

Demi-Finales (1ère à 4ème places) 1 X 8 min

16H50	1er grA - 2ème grB		
17H00	1er grB - 2ème grA		

Match pour la 7ème et 8ème place 2 X 5 min

17H10		
-------	--	--

Match pour la 5ème et la 6ème place 2 X 5 min

17H20		
-------	--	--

Match pour la 3ème et la 4ème place 2 X 5 min

17H30		
-------	--	--

FINALE 2 X 5 min

18H00		
-------	--	--



Le Foot Amateur

REGLEMENT SPECIFIQUE

I. Le terrain de jeu

La surface de jeu est rectangulaire et mesure officiellement en longueur 35-37m et en largeur 26-28m.

La zone du gardien est de 9m de long et 26-28m de large.

Les buts mesurent 5,5m de long sur 2,2m de haut.

II. Les joueurs

L'équipe est composée de 5 joueurs dont 1 gardien.

Les remplaçants sont au nombre de 3 maximum.

Les remplacements se font à n'importe quel moment du match, du moment que l'autre joueur ait déjà quitté l'aire de jeu.

Les joueurs doivent pratiquer pieds nus.

Le gardien a le droit aux gants.

III. Durée du match

Le match se déroule pendant une période de 8 minutes.

Le temps de jeu est arrêté dans un seul cas : blessure.

IV. L'engagement

Le premier joueur lève le ballon et le second frappe au but ou réalise une passe.

L'adversaire doit se situer à 5m du ballon.

Le ballon est en jeu dès lors que le premier joueur le touche.

L'engagement se fait au début du match et après chaque but.

Remarque : tous les dégagements de gardien s'effectuent à la main.

V. Fautes

Un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse du joueur qui, de l'avis de l'arbitre, commet par imprudence l'une des infractions suivantes :

- faire ou essayer de faire un croche-pied à un adversaire, que ce soit avec les jambes ou en se baissant devant ou derrière lui ;
- sauter sur un adversaire ;
- charger un adversaire, même avec l'épaule ;
- frapper ou essayer de frapper un adversaire ;
- bousculer un adversaire ;
- le gardien de but frappe directement le ballon du pied après l'avoir lâché de ses mains avant qu'il ne touche terre ;
- le gardien de but, après avoir eu le ballon en mains à l'intérieur de sa surface de réparation, sort de sa surface pour jouer le ballon au pied puis regagne sa surface et se saisit de nouveau du ballon à la main ;

Coups francs directs

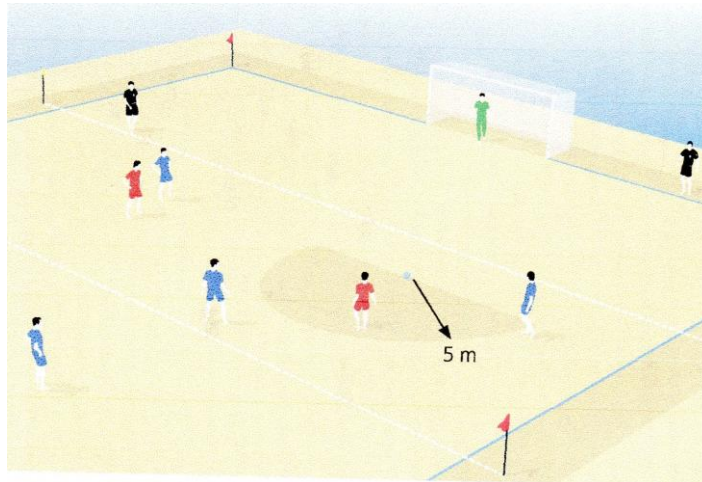
Seuls les coups francs directs existent en beach soccer ; leur exécution s'effectue de la manière suivante :

- les joueurs ne peuvent constituer de mur ;
- c'est le joueur qui a subi la faute qui doit tirer le coup franc, sauf blessure grave, auquel cas il est procédé à un remplacement ;

Coup franc direct dans la moitié de terrain de l'équipe adverse

Si un coup franc direct est accordé dans la moitié de terrain de l'équipe qui a commis la faute, tous les joueurs, à l'exception du tireur du coup franc et du gardien de but de l'équipe adverse, doivent se trouver :

- à l'intérieur du terrain de jeu ;
- à un minimum de 5 m du ballon tant que ce dernier n'est pas en jeu ;
- derrière le ballon.

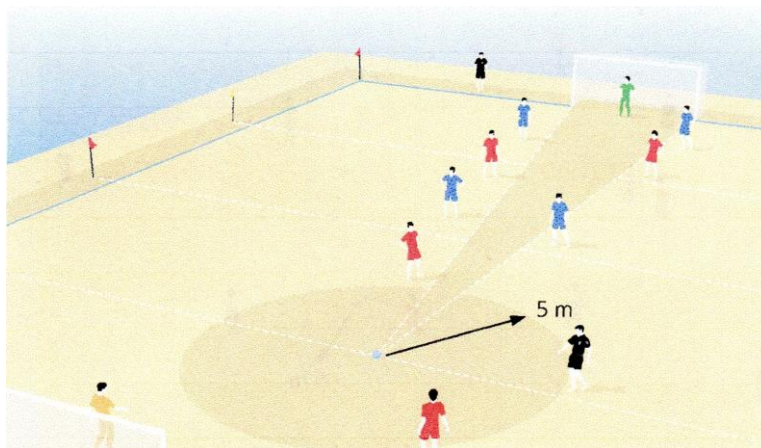


Coup franc direct depuis son propre camp ou depuis le point central

Si un coup franc direct est accordé dans la moitié de terrain de l'équipe qui a subi la faute, tous les joueurs, à l'exception du tireur du coup franc et du gardien de but de l'équipe adverse, doivent se trouver :

- à l'intérieur du terrain de jeu ;
- à un minimum de 5 m du ballon jusqu'à que le ballon soit en jeu
- il faut laisser un espace libre entre le ballon et le but (formation d'un triangle dont les sommets sont la base des deux poteaux et le ballon / personne ne doit se trouver dans ce triangle).

Le joueur qui se charge de tirer le coup franc peut former un petit « tas » de sable avec le pied ou le ballon afin de surélever ce dernier.



VI. Rentrée de touche

Tout joueur y compris le gardien peut effectuer une rentrée de touche.
Un but ne peut être marqué directement sur une rentrée de touche.
La touche peut s'effectuer à la main ou au pied.

VII. Corner

Le tir direct est autorisé. Si le ballon franchit la ligne imaginaire (sur décision de l'arbitre), le but est validé.

VIII. La passe en retrait

Le gardien a le droit de prendre le ballon avec les mains sur une passe ou une touche de l'un de ses coéquipiers.



B6 – ANIMATIONS FFF

1/ Démonstration Freestyler : 2 démonstrations par jour.

2/ Animations FFF

- Stand photos
- Quiz
- Animation Mickey (à valider)
- Animation golden barre (2 fois/jour)

3/ Coca-Cola

Distribution de boissons Powerade

B8 - DECLARATION D'ACCIDENT

Toute déclaration d'accident sera effectuée le jour même sur place par le représentant FFF et/ou Hocine MOUELHI, régisseur JCO.



Le Foot Amateur

B9 – COMMUNICATION

1- Affiche

FFF
Beach Soccer
TOUR 2015
PLEIN SOLEIL SUR LE FOOT

INITIATIONS **ANIMATIONS GRATUITES** **TOURNOIS**

JUILLET | 4-5 LE TOUQUET • 8-9 QUIBERON • 12-13 SAINT-JEAN-DE-MONTS • 16-17 SAINT-BRÉVIN
19-20 SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE • 23-24 MIMZAN • 26-27 HENDAYE • 31 CANET-EN-ROUSSILLON

AOÛT | 1-2 CANET-EN-ROUSSILLON • 9-10 GRISSAN • 5-6 LE CAP D'AGDE • 13-14 LE GRAU-DU-ROI
18-19 LA LONDE-LES-MAURES • 21-22 BORMES-LES-MIMOSAS

TOUTES LES INFORMATIONS SUR FFF.FR



C. REGLES & PROCEDURES A SUIVRE

1 - RESTAURATION :

La société JCO assurera la logistique des repas pour l'équipe JCO et les hôteses.

Les 4 éducateurs prendront en charge leur déjeuner dans les endroits de leur choix. Ils pourront se faire rembourser dans la limite de la règle évoquée sur les feuilles de frais, à savoir 30 € par repas boissons comprises. Les petits déjeuners et dîners ne seront pas pris en charge par la FFF.

2 - HEBERGEMENT :

L'hébergement ne sera pas pris en charge par la FFF

3 - FRAIS KILOMETRIQUES :

La FFF effectuera un remboursement des frais kilométriques des éducateurs locaux dans la limite de 100 kms aller/retour par jour (excepté pour le Cadre Technique ou son représentant) au tarif de **0.399** euros le kilomètre.

Chaque feuille de remboursement des frais kilométriques devra être remise, après validation du responsable technique (CTR ou CTD ou son représentant), au représentant FFF et/ou au régisseur JCO à la fin de chaque étape.



Le Foot Amateur

FICHE D'INSCRIPTION 'EQUIPE' - FFF BST 2015

Nom de l'étape :

Date :

Nom de l'équipe :

Catégorie :

Nom du responsable :

	Nom	Prénom	Date de naissance
Gardien			
Joueur			
Joueur			
Joueur			
Joueur			
Joueur			
Joueur			
Joueur			
Joueur			
Joueur			



Le Foot Amateur

FICHE INDIVIDUELLE (stand FFF) - FFF BST 2015

NOM DE L'ETAPE ¹		
NOM ¹		
PRENOM ¹		
DATE DE NAISSANCE ¹		
SEXE ^{1*}	M	F
LICENCIE(E) FFF ^{1*}	OUI	NON
CODE POSTAL ¹		
VILLE ¹		
PAYS ¹		
E-MAIL ²		

* Entourer la réponse

¹ Information obligatoire

² Information facultative

Les informations recueillies via la présente fiche individuelle font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion et le suivi des inscriptions à la tournée 2015 du Beach Soccer Tour. Le destinataire des données est la Fédération Française de Football.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courriel à cil.fff@fff.fr, ou par courrier à l'adresse suivante : FFF - Correspondant Informatique et Libertés - 87 boulevard de Grenelle - 75738 PARIS Cedex 15. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous êtes susceptibles de recevoir par courrier des offres commerciales de la FFF et de ses partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre



Le Foot Amateur

TOURNEE FFF BEACH SOCCER TOUR 2015

BILAN ANIMATION (MATCHS) GRAND PUBLIC *

Nom de l'étape : _____ Date : _____

CATEGORIES		Moins de 12 ans		Moins de 15 ans		Open		Féminines		TOTAL
		JOUR 1	JOUR 2	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 1	JOUR 2	
NB D'EQUIPES										
NB DE PARTICIPANTS	Garçons	Licenciés								
		Non licenciés								
	Filles	Licenciées								
		Non licenciées								
	TOTAL									

* à remplir par le régisseur JCO

Signature :



Le Foot Amateur

TOURNEE FFF BEACH SOCCER TOUR 2015 BILAN TOURNOIS « CLUBS FFF » *

Nom de l'étape : Date :

CATEGORIES		U10 – U11		U12 – U13		U14 – U15		Féminines		TOTAL
		JOUR 1	JOUR 2	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 1	JOUR 2	
NB D'EQUIPES										
NB DE PARTICIPANTS	Garçons									
	Filles									
	TOTAL									

Nom du responsable technique :

* à remplir par le responsable technique local
et **à remettre** au représentant FFF ou au régisseur JCO

Signature :



Le Foot Amateur

Direction des Services Financiers

Saison 2015/2016

FRAIS DE DEPLACEMENT

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Mission (établir une feuille de frais par mission) : **FFF Beach Soccer Tour 2015**

Etape : _____

Date(s) : _____

Déplacement de : _____ à : _____

JUSTIFICATIFS ORIGINAUX OBLIGATOIRES (aller + retour)

1 – VOITURE - Indemnité kilométrique (0,399 € x _____ kms (aller+retour))
(100 kms A/R maximum par jour)

Péage – Parking/Parcmètre sur le lieu de la mission
Fournir impérativement les justificatifs originaux ou copie du relevé de Télépéage attestant du déplacement routier

4 – Repas (Frais réels – maximum : 30 € par repas) - Joindre justificatifs originaux

TOTAL arrondi à l'€ le plus proche =

Pour mise à jour de nos fichiers ou pour un premier règlement --> joindre un RIB

Note : il n'est pas adressé d'avis de virement / Le détail des règlements apparaîtra sur votre compte bancaire.

Signature du responsable technique local

Signature du bénéficiaire

Compte Général	Centre de Coût	N° Pièce
	20 008	

Important : La demande de remboursement doit être remise au représentant FFF ou au régisseur JCO à la fin de chaque étape. Toute demande non validée par le responsable technique (CTR ou CTD ou son représentant) de l'étape et transmise directement à la FFF ne sera pas traitée. Les justificatifs originaux sont obligatoires pour que les Administrations Fiscales et Sociales reconnaissent la réalité de votre mission.

FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922

87, boulevard de Grenelle – 75 738 Paris cedex 15 – Tél. : + 33 (0) 1 44 31 73 00 – Fax : + 33 (0) 1 44 31 73 73 – www.fff.fr
N° TVA Intracommunautaire : FR 433 0374 2480 – N° Siret : 303 742 480 000 13